

UE : L.4.10 – Projet d'architecture

ENSEIGNEMENTS	CODE	ENSEIGNANTS PAR GROUPES	
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE <i>semaines - 11 groupes de projet</i> <i>105 h + BIA</i> <i>6,5h</i>	L410PA	O1	P. GERME, S. SABAU
		O2	P. DE BECK, B. BANCEL
		O3	P. HOFSTEIN, G. CLÉMENT
		O4	E. ROPARS, M. BEDARIDA
		O5	F. FAUCONNET, G. PIQUERAS
		O6	V. PIGNOT, P. BOUVIER
		O7	E. VEIT, V. HELMAN
		O8	O. CHASLIN, D. GABBARDO
		O9	E. HARDY, K. NOUSIAINEN
		O10	P. CREMONINI, S.BOURLIS
		O11	Y. ROUBY, J-M. LALO
		O12	M. MEISTER, C. DENERIER

Enseignements sur 14 semaines

THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE TECHNIQUE ET ARCHITECTURE <i>Promotion - 21 h - 1,5 h</i>	L410TH	O1 : P. CHABARD	
LANGUES VIVANTES <i>28 h - Groupes de langues - 2 h</i>	L410LV	ANGLAIS : COORD DES LANGUES G. JONES, R. BAYEGAN O. MACFALL, B. PATTERSON ESPAGNOL : J.L.MORALES (1 GROUPE) ITALIEN : P. DEL PEZZO ALLEMAND : M.KLIER TEISSEIRE	
AMBIANCES 2 <i>Promotion - 21 h - 1,5 h</i> <i>TD ambiance - 3 séances de 3 h</i>	L410AM	O1 : S.BALEZ O2 : M. DIAZ LOPEZ	
	L410TDAM		

UE : L.4.11 – Structure et Dessin informatique

STRUCTURES 2 <i>1/2 Promotion - 21 h - 1,5 h</i> <i>TD partagés structure 2/projet - 3 séances de 3 h</i>	L411ST	O1 : S.EBODE O2 : M.LEYRAL	
	L411TDST	10 GROUPES DE TD	
DESSIN INFORMATIQUE <i>49 h - 3,5 h</i>	L411DI	COORD : D. BEAUTEMS	
		O1 et O2	D. BEAUTEMS
		O3	P. DEL PEZZO
		O4	N. LEMRINI
		O5 et O6	H.CORNIER
		O7, O8 et O9	C. MALBRAND
		O10 et O11	J.PION
		O12	S.BERNDT

UE : L.4.10 – Projet d'architecture

ENSEIGNEMENTS	CODE	ENSEIGNANTS PAR GROUPES
HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE <i>1/2 Promotion – 28 h – 2 h</i>	L412HA	O1 : K.BOWIE O2 : V.NEGRE
SCIENCES HUMAINES, ANTHROPOLOGIE DE L'ESPACE, TERRITOIRE, VILLES, ESPACES DOMESTIQUES <i>1/3 Promotion – 28 h – 2 h</i>	L412SH	O1 A. DE BIASE O2 : J.ZETLAOUI, E.MACAIRE O3 : L.LOPEZ
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE <i>12 groupes d'arts plastiques 49 h – 3,5 h</i>	L412PP	O1 S. NAVA O2 C.DENNEULIN O3 H.REIP O4 B.DEBOMBOURG O5 C.DENNEULIN O6 L. DELARUE O7 H.REIP O8 B. SEGERS O9 B.DEBOMBOURG 10 J.JULIEN 11 C.BAGOT 12 M-J. HOFFNER

Code : **L410PA01**

Enseignants : P. GERME, S. SABAU

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS	Au cours des 6,5 heures hebdomadaires d'enseignement, ce cours combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).
CONTENU	Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.
MODE D'ÉVALUATION	Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche. Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
TRAVAUX REQUIS	Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonneront la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.

Code : **L410PAO2**

Enseignants : P. DE BECK, B. BANCEL

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS	<p>«Avec des matériaux inertes, sur un programme plus ou moins utilitaire que vous débordez, vous avez établi des rapports qui m'ont ému. C'est l'architecture». Le Corbusier, 'Vers une architecture'.</p> <p>Les moyens concrets susceptibles de conduire vers ce débordement espéré sont : le Genius loci, dont la rencontre engendre une résonance avec le site; la structure, qui permet l'alchimie de la matière et de la lumière; la géométrie, qui est projection de l'esprit humain sur le monde; la plastique, modelage qui procède de la physique des corps. L'atelier tentera d'explorer ces moyens.</p>
CONTENU	<p>Programme: une institution dans un lieu urbain stratégique. Trois sites aux contraintes urbaines puissantes sont proposés, les étudiants choisissent intuitivement, en fonction de leurs affinités. Très concret, le programme part d'une liste de surfaces établie par une municipalité. L'enjeu est de répondre aux «exigences» formulées, tout en déplaçant la question vers le champ de l'architecture. Il s'agit de comprendre comment l'architecture est capable d'abriter, de révéler, d'amplifier les activités humaines. L'énoncé est formulé d'emblée pour amorcer la réflexion et donner aux étudiants le temps de l'errance, légitime dans tout processus de conception. Aucune distinction ne sépare le travail d'analyse et le travail de projet.</p> <p>L'atelier est ponctué par des exposés permettant une approche intuitive des structures architecturales. Une présentation intermédiaire engage les étudiants à produire un état complet du projet, qui servira de base à un travail de reprise.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>L'atelier se déroule généralement autour d'une grande table. Sur base volontaire, chaque étudiant présente ses esquisses aux enseignants et à ses condisciples. La présence autour de la table est libre mais vivement encouragée ; elle est une clef fondamentale permettant l'évolution de chacun.</p> <ul style="list-style-type: none">- en séance: croquis, maquettes d'étude, dessins, partiels mais précis, de formalisation,- présentations intermédiaires : résumé de la réflexion et jeu complet de dessins,- présentation finale : dessins exhaustifs de rendu et maquette exprimant le projet,- archivage : book A3 synthétisant le projet (texte, dessins, photos).

Code : **L410PA03**
Enseignants : P. HOFSTEIN, G. CLÉMENT

Coefficient de pondération : 0,7
Nbre d'heures / TD : 105
Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS	Les projets de seconde année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple: donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux premiers de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple 'réponse' en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.
CONTENU	Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères: <ul style="list-style-type: none">- La relation au site, au paysage et au territoire.- La qualité des séquences d'approche et d'entrée.- La qualité du mouvement et des circulations.- La richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle.- La relation entre la structure et la spatialité.- La géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion.- La perception spatiale et la découverte de l'émotion.
MODE D'ÉVALUATION	Textes d'intentions. Analyse Architecturale, Carnet de croquis obligatoire, Dessins: 2D, Perspectives, Maquettes d'Etudes et Maquettes finales, Manipulations Spatiales, Présentations écrites et orales.
TRAVAUX REQUIS	Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter. Cinq exercices sont proposés au cours de l'année et ont but une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le cinquième propose un programme d'équipement public 'situé'. La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du Plan et de la Coupe, l'Espace Vertical, la spatialité intérieure, Le plaisir de la manipulation.

Code : **L410PA04**

Enseignants : E. ROPARS, M. BÉDARIDA

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS

CONTENU

MODE
D'ÉVALUATION

TRAVAUX
REQUIS

Code : **L41OPA05**

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Enseignants : F. FAUCONNET, G. PIQUERAS

Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS	<p>L'objectif de cet enseignement comme au premier semestre, est l'acquisition, par la pratique d'exercices et de projets, d'une démarche permettant de passer de la pensée à la concrétisation spatiale.</p> <p>Dans la continuité des acquis de première année, puis du premier semestre de la seconde année sur le thème de 'l'habiter' les thèmes abordés lors des TD partagés puis d'un exercice long permettront à chacun, conscient des enjeux de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées.</p> <p>Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales cohérentes.</p> <p>Le passage de l'échelle domestique à celle d'un bâtiment dans un contexte urbain permettra de tester la capacité de chaque étudiant de prendre en charge un programme plus complexe.</p> <p>Même si les inscriptions sont obligatoires au semestre la progressivité des exercices es organisée sur l'année.</p>
OBJECTIFS	<p>Les thèmes abordés, durant ce semestre seront complémentaires a travers deux exercices. Le travail sera réalisé en groupe puis en binômes tout en permettant l'identification de l'investissement de chacun. Le travail individuel et en groupe permettra d'apporter à la fois des réponses personnelles, de croiser, partager et de mettre en commun les acquis préalables et partager les démarches et les propositions. Les exercices projets aux problématiques complémentaires, échelles et complexités croissantes solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.</p> <p>Les points communs de tous les exercices seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Prise en compte du contexte et des données fonctionnelles . Référencer, analyser, interpréter et restituer . Argumenter et communiquer . Proposer et développer un sens critique. <p>Différents thèmes complémentaires seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Fonction-usage- dimensionnement . Déplacements - enchainements spatiaux . Ambiances - matières . Rapport intérieur extérieur . Rapport plein vide . Orientation-lumière . Distribuer -assembler . Géométrie - structure . Données environnementales. <p>Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement. Exercices individuels et collectifs, échelles domestique ou plus urbaine seront complétés par des apports théoriques sur le dimensionnement, la lumière, la représentation, l'analyse de projets de sites et références, partagés avec d'autres enseignements. Exposés adaptés aux exercices, .visites de bâtiments, TD partagés complètent ces acquisitions.</p> <p>Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances. Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution. Documents : Textes / Maquettes / documents graphiques / carnet de bord / restitution numériques.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Durant ce semestre, la progressivité entre les TD partagés et l'exercice long sera recherchée.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Les TD partagés portent sur l'analyse d'un bâtiment remarquable, et permet de mettre en évidence à travers l'étude de son contexte, de sa structure et des détails remarquables qui la constituent, les qualités spatiales de cet édifice. Une partie de cet exercice sera dédié à la représentation de ces différents éléments. L'exercice long portera sur la conception d'un équipement dans un site réel. Chaque étudiant sera ainsi confronté à différentes échelles et passera de l'analyse du contexte à la conception d'un équipement d'un point de vue fonctionnel, structurel et spatial. Ces études seront organisées par thèmes qui permettront de rendre compte de tous les constituants de ce site. A la suite de visites d'équipement du même type, les études préalables seront menées en équipe afin de collecter toutes les informations nécessaires permettant à chacun d'apporter des réponses argumentées. Des présentations auront lieu chaque semaine et présentées à l'ensemble de la classe afin de porter à la connaissance du groupe toutes les informations nécessaires à l'évolution du projet. Chaque présentation sera précédée d'une présentation orale et illustré par un texte de synthèse. La représentation principale sera réalisés en plans, coupes et élévations et complétée de schémas, croquis et perspectives nécessaires. Des maquettes de travail à différentes échelle et une maquette sde restitution seront réalisées a différentes échelles. Les présentations mettront en évidence le travail de recherche. Dans le cas de présentation projetées une restitution finales sur papier sera demandée. Tous les modes de représentation complémentaires seront accepté: Photo montage enregistrement film.....</p>
BIBLIOGRAPHIE	<p>Peter Zumthor, <i>Penser l'Architecture / Atmosphère</i> Bruno Zevi, <i>Apprendre à voir l'architecture</i>. Leonardo Benevolo, <i>Histoire de l'Architecture moderne</i> Rem Koolhaas, <i>Repenser radicalement l'espace</i>. Brigitte Donadieu, <i>L'apprentissage du regard: cours de Dominique Spineta</i> Philippe Panerai, <i>De l'ilot à la barre</i> Bruno Zevi - Herzog et Demeuron</p>

Code : **L410PA06**

Enseignants : V. PIGNOT, M. BOUVIER

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS OBJECTIFS

Entre les apprentissages de la 1^{ère} année, et les développements déjà complexes de la 3^{ème} année intégrant notamment l'échelle urbaine, la 2^{ème} année constitue une année charnière dans la découverte de la spatialité par le projet d'architecture.

Au travers des thématiques « habiter » et « équiper » retenues pour la 2^{ème} année, cette découverte se fera à partir de l'apprentissage des savoirs faire fondamentaux de la représentation, de la reconnaissance par l'analyse, et de l'expérimentation par le projet, des grandes notions fondamentales de la spatialité.

L'acquisition critique des connaissances à partir des cours et travaux d'analyse accompagnant le travail de projet permettra l'identification et la formulation raisonnées par l'étudiant des questions et problématiques soulevées par l'enseignement.

Celles-ci seront explorées à partir d'exercices courts sans contexte à valeur théorique ou d'exploration typologique, qui prépareront au travail de projet contextuel situé sur un site urbain relativement simple.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le deuxième semestre a pour thème « équiper la ville ». Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de « TD partagés » (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives - mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XX^{ème} siècle. Un 3^{ème} enseignement « constructeur » complète l'équipe d'enseignants.

- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de « typologies remarquables » de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie

- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un équipement urbain mixte (exemples: école/gymnase bibliothèque/salle d'exposition ...) dans un site réel à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation. - La qualité des séquences d'approche et des parcours. - La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle. - La relation entre structure, spatialité et lumière. - La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,

- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,

- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,

- Jury final : dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),

- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le « book » et l'étudiant,

- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir

elles constituent un enseignement, elles s'adressent à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée. La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées. Elles constituent un enseignement, elles s'adressent à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L410PA07**
Enseignants : E. VEIT, V. HELMAN

Coefficient de pondération : 0,7
Nbre d'heures / TD : 105
Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence. Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le deuxième semestre a pour thème « équiper la ville ». Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de « TD partagés » (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives -mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement « constructeur » complète l'équipe d'enseignants.

- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de « typologies remarquables » de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie

- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'une petite bibliothèque publique dans un site à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation,
- La qualité des séquences d'approche et des parcours,
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle,
- La relation entre structure, spatialité et lumière,
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année. Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le « book » et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L410PA08**

Enseignants : O. CHASLIN, D. GABBARDO

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS	Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes, il est proposé aux étudiants d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et de comprendre la tâche dans sa complexité - et spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.
CONTENU	Des principes génératifs de la forme architecturale, au lieu :1: Travail dirigé partagé avec les autres groupes de projet et avec l'enseignement de la construction autour de l'immeuble d'habitation (4 semaines).2 : Des habitations collectives associées à un petit équipement public (projet long, par étapes cadrées). La journée de travail s'organise en trois temps : un premier moment - plus ou moins long - de débat autour de ce que nous appellerons d'une « question du jour » proposés par deux ou trois étudiants, suivi d'apports de forme variée (exposés d'étudiants et/ou d'enseignants, visites, etc.) puis d'une discussion collective sur l'avancement de vos démarches de projet.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu : 100%.
TRAVAUX REQUIS	Analyse d'exemples pour former un corpus pour le projet ; échanges, jurys et expositions avec autres groupes de projet. Si la production vise la prise de position à travers une proposition concrète, une place importante est accordée à la constitution d'un dossier restituant la démarche, et incluant également les notes concernant toutes les contributions de l'étudiant à l'échange collectif (exposés, questions, travaux transversaux, etc.).

Code : **L410PA09**

Enseignants : E. HARDY, K. NOUSIAINEN

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS	<p>L'architecture se doit d'observer et de saisir le monde que nous habitons pour agir attentivement dans ses différentes dimensions. L'apprentissage consciencieux et progressif engagé depuis le début de la licence se poursuit durant ce semestre où s'entrecroisent analyse et projet. La maîtrise spatiale, la pertinence entre les intentions et les résultats apportés par le projet et une démarche critique et impliquante sont données comme objectifs.</p>
CONTENU	<p>L'exercice court est partagé avec les Sciences et Techniques pour l'Architecture. Des projets exemplaires en terme de construction et d'habitabilité sont analysés en détails. La structure et la matérialité sont explorées comme autant de leviers constitutifs de l'architecture.</p> <p>L'exercice long propose de façonner une petite école avec une place attenante. Ce bâtiment public qui compte dans le cœur de tous doit réunir des qualités d'usage, de spatialité, de matérialité et d'urbanité attendues.</p> <p>L'école est conçue en partant de l'intérieur dans un premier temps. La mise au point d'une séquence classe/circulation en forme le point de départ. Son habitabilité est explorée et ajustée, son dimensionnement précisé et son dispositif constructif engagé. Les classes sont ensuite combinées suivant un principe de cheminement et de fonctionnement aux qualités affirmées. Des écoles exemplaires font simultanément l'objet d'un examen.</p> <p>L'ensemble est placé dans un second temps en interaction avec une situation urbaine simple. Un court voyage part à sa rencontre. L'école est installée et réajustée dans son milieu. Ses différentes dimensions sont entrecroisées et articulées. Ses qualités intérieures et extérieures se répondent. L'école trouve pleinement sa place.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>La matinée est ponctuée de cours, exposés, débats et visites et l'après-midi est réservée à l'exercice du projet. Assiduité et implication (individuelles comme collectives) sont demandées. L'évaluation est réalisée par le contrôle continu au fil des principales étapes.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Les travaux demandés tout au long de ce semestre sont:</p> <ul style="list-style-type: none">- des maquettes exploratoires de différentes tailles et échelles- des plans et des coupes claires et précises, complétées de croquis à la main et de vues perspectives- un carnet personnel collectant ressources et recherches (dans et hors de l'architecture)

Code : **L41OPA10**

Enseignants : P. CRÉMONINI, S. BOURLIS

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence. Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit. A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le deuxième semestre a pour thème « équiper la ville ». Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de « TD partagés » (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives -mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement « constructeur » complète l'équipe d'enseignants.

- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de « typologies remarquables » de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie

- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un équipement urbain mixte (exemples: école/gymnase bibliothèque/salle d'exposition ...) dans un site réel à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation,
- La qualité des séquences d'approche et des parcours,
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle,
- La relation entre structure, spatialité et lumière,
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le « book » et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX

REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices. Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L410PA11**

Enseignants : Y. ROUBY, M. LALO

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS	<p>Semestre consacré à la thématique « équiper » (pédagogie coordonnée avec les autres ateliers de projet L2) permettant d'introduire dans la démarche de conception architecturale les dimensions territoriale (espace public urbain) et constructive (structure et lumière)</p> <p>Notions fondamentales à acquérir dans la pratique du projet architectural :</p> <ul style="list-style-type: none">. Inscription de l'édifice dans l'espace de la ville : relevés, analyse urbaine, définition d'espaces extérieurs publics et/ou privés, relation entre plein et vide, orientation, rapport aux contextes urbain, géographique et climatique. Cohérence de la relation spatialité / programme : hiérarchie, distribution, séquences internes, polyvalence fonctionnelle, lumière. Définition d'un espace construit fonctionnel : typologie structurelle, trame, ordre géométrique, épaisseur matérielle, enveloppe. Oral et écrit au service de la conceptualisation, de l'argumentaire et de la présentation. Maîtrise de la troisième dimension, de la perspective, et des outils de représentation
CONTENU	<p>La problématique de l'équipement est développée au travers de 2 exercices successifs (temporalité partagée avec les autres ateliers L2) :</p> <p>EXERCICE 1 / « TD Partagés » Analyse par groupe d'un bâtiment existant visitable de type équipement, permettant de mettre en perspective les dimensions architecturale et constructive, en collaboration avec un ingénieur</p> <p>EXERCICE 2 / « le petit équipement » Conception d'un petit équipement bicéphale regroupant une bibliothèque et un espace d'exposition</p> <p>La particularité du groupe PA11 ROUBY - LALO est d'effectuer l'exercice n°2 en partenariat avec le Collège d'Architecture de Dakar : site de l'exercice situé à Dakar, sujet partagé avec les étudiants dakarois de 2ème année et développé en parallèle dans les 2 écoles, voyage d'une semaine de l'ensemble du groupe à Dakar en février durant l'intersemestre (relevés, visites, plan masse), échanges ENSAPLV / CUAD de type Erasmus+ (échanges ponctuels professeurs, étudiants, administration).</p> <p>Le voyage à Dakar de février est obligatoire, chaque étudiant devant participer individuellement aux frais du voyage à hauteur d'environ 400€ (participation moindre pour étudiant boursier).</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Chaque exercice fait l'objet d'une évaluation et d'une note attribuée à l'issue d'un jury croisé entre enseignants L2.</p> <ul style="list-style-type: none">- Séquence 0 : semaine intensive à Dakar en février préalable à l'exercice n°2- Séquence 1 : « TD Partagés » : 4 semaines,- Séquence 2 : « le petit équipement » : 9 à 10 semaines <p>Les critères pris en compte pour l'évaluation des étudiants sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">. Investissement . Compréhension des questions architecturales . Pertinence de la réponse. Capacité de l'étudiant à faire évoluer son projet . Qualité de la restitution
TRAVAUX REQUIS	<p>Chaque étudiant doit afficher en début de journée l'ensemble de sa production de la semaine, un relevé des présences étant effectué systématiquement à cette occasion.</p> <p>La séquence du 2nd exercice s'ouvre par un temps d'analyse consacré à des bâtiments existants, permettant d'asseoir la réflexion des étudiants sur un corpus de références architecturales et conduisant à la constitution d'un carnet A3 transmis à chaque étudiant.</p> <p>La journée d'enseignement est consacrée en matinée à des cours thématiques et des exercices d'application immédiats en relation avec ces présentations, et l'après-midi à des corrections à un ou deux enseignants réalisées de manière individuelle ou collective.</p> <p>La présence des étudiants est obligatoire tout au long de la journée.</p>

Code : **L41OPA12**

Enseignants : M. MEISTER, C. DENERIER

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

Apprentissage du projet d'architecture

OBJECTIFS

Apprendre à concevoir un équipement public dont le parcours intérieur en relation avec l'extérieur est l'objectif essentiel par l'approfondissement de la vue en trois dimensions et de sa perception: composer des séquences spatiales, articuler des volumétries avec des structures appropriées, maîtriser la lumière en tenant compte des perspectives dans l'enchaînement spatial intérieur et du rapport avec l'extérieur qui donneront sens par ailleurs, à l'inscription de l'équipement public dans son environnement

Par l'exploration d'autres moyens de représentations, par la manipulation de dimensionnements, de proportions et de géométrie, par l'apprentissage de la hiérarchisation des éléments du programme en les formulant par une méthodologie de travail, l'étudiant pourra les transposer comme moyens pour le S5.

CONTENU

L'exercice principal du semestre porte sur l'élaboration d'un petit musée, voire d'une galerie d'art, constitués de quelques salles et de ses services. Ce type de programme permet d'initier l'étudiant à manier/tresser simultanément les nombreux critères/contraintes d'un équipement recevant du public ; respect de certaines règles de base d'usage et d'exigences réglementaires, spécificité d'une collection d'oeuvres ayant ses propres besoins et contraintes parfois antinomiques avec le public induisant une méthode de réflexion, un processus de hiérarchie qui puissent faire converger les paramètres dans le parti.

La représentation du projet, outre les plans et élévations, portera l'accent principal sur le travail en coupe. En complément, l'élaboration de coupes perspectives, par l'étude de l'éclairage et de la structure, permettra d'exprimer le parcours et la présentation des oeuvres proposées, leur rapport d'échelle avec les salles d'exposition, et leurs dimensionnements en relation entre visiteur et la collection.

Les étudiants auront à choisir pour leur projet dans une demi-douzaine de collections d'oeuvres de nature et de caractéristiques différentes. Ce choix devrait permettre une diversité de typologies et illustrer le rapport entre contenant et contenu.

En début de semestre, des musées remarquables seront analysés. Une initiation nécessaire à la connaissance de la muséographie et au rôle du musée dans la ville sera dispensée le matin. Des visites de musée ou de galerie dans Paris et sa proche banlieue seront effectuées afin d'ouvrir l'étudiant à la curiosité et élargir son champ culturel.

MODE D'ÉVALUATION

Présence obligatoire à chaque cours. Contrôle continu par la tenue d'un cahier, classeur rassemblant leurs réflexions et leur documentation par croquis, écrits (apprentissage de la prise de conscience du processus de projet et de sa progression). Présentation hebdomadaire des travaux en cours.

Code : **L410TH**
Enseignants : P. CHABARD

Coefficient de pondération : 0,1
Nbre d'heures / CM : 21
Travail personnel :

Caractère : obligatoire au choix

Histoire et théories de l'architecture et de la ville

OBJECTIFS

Ce cours inaugural introduit à l'histoire des théories et des doctrines de l'architecture.

Organisé de manière thématique, il interroge une série de notions de base qui sont autant de mots courants du vocabulaire architectural et que les étudiants ont souvent déjà intuitivement adoptés dès la première année : espace, projet, échelle, programme, contexte, etc. Il s'agit alors d'ouvrir ces « mots valises », d'analyser leur apparition dans la langue des architectes, de faire la généalogie des différents points de vue, débats intellectuels et postures projectuelles qu'ils ont suscités, de les confronter à d'autres notions plus anciennes auxquelles ils se sont substitués.

L'enjeu de cet enseignement est de présenter l'architecture comme un champ théorique, comme une culture discursive en prise permanente avec la conception architecturale. Revisitant les ouvrages et les édifices canoniques mais aussi des objets plus anonymes ou vernaculaires, le cours est fondé sur deux partis pris : produire, d'une part, un propos volontairement transhistorique qui, en évitant tout anachronisme et en posant des jalons chronologiques, traverse plusieurs contextes historiques et aborde systématiquement la situation contemporaine ; d'autre part, examiner l'architecture à la fois du dedans, comme un champ disciplinaire spécifique, et du dehors, comme une pratique hautement soumise à des déterminants externes (économique, social, politique, technologique, etc.) ; donc interroger sans cesse l'architecture dans son autonomie comme dans son hétéronomie.

CONTENU

1. Introduction : théorie ou doctrines
2. Architecture
3. Espace
4. Histoire
5. Projet
6. Échelle et proportion
7. Contexte et situation
8. Programme
9. Flexibilité et polyvalence
10. Corps et paysage
11. Structure et enveloppe
12. Transparence 1 : le vitrail et la serre
13. Transparence 2 : matérialité et ambiguïtés

MODE D'ÉVALUATION

Examen écrit

Code : **L410LV**

Enseignants : ANGLAIS : G. JONES, R. BAYEGAN, O. MAC FALL, B. PATTERSON
ESPAGNOL : J-L. MORALES
ITALIEN : P. DEL PEZZO
ALLEMAND : M. KLIER-TEISSEIRE

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / TD : 14

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

Langues vivantes

OBJECTIFS

OBJECTIFS

L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.

CONTENU

Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé.

L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.

Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

MODE

Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés.

D'ÉVALUATION

Présence et contrôle continu : 50 %

Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 %

Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

Code : **L410AMO1 ET L410AMO2**

Coefficient de pondération : 0,1

Nbre d'heures / TD : 9

Nbre d'heures / CM : 21

Enseignants : L410AMO1 : S. BALEZ,

L410AMO2 : M. LOPEZ DIAZ

CHARGÉS DE TD : S. BOUCHAUD, M. HABES BOUTABBA, A-L.

HERRY, S. LE BOURHIS, L. SAULNIER

Caractère : obligatoire au choix

Ambiance

OBJECTIFS	<p>Il s'agit d'approfondir les notions abordées lors du semestre précédent, mais cette fois en ce qui concerne les ambiances lumineuses uniquement. Des ambiances lumineuses bien conçues sont indissociables des qualités globales d'un projet architectural. Maîtriser la propagation de la lumière naturelle ou de la lumière artificielle, c'est savoir donner des qualités d'usage à son projet, le mettre en valeur et savoir faire des économies d'énergie.</p> <p>La lumière rend visible l'espace : il n'y a pas d'architecture sans lumière. Mais comment intégrer les enjeux lumineux dans le projet ? Comment dimensionner une fenêtre ? Quels sont les avantages et les inconvénients des différents types de prise de jour ? Les enjeux environnementaux vus au premier semestre pourront alors être soulignés à travers la conception de l'éclairage naturel mais aussi artificiel.</p> <p>La première partie du cours est consacrée à la lumière naturelle. Dans un second temps, les enjeux de l'éclairage artificiel sont abordés : relations entre éclairage naturel et éclairage artificiel : comment concevoir leurs articulations ?</p>	
CONTENU	<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être cohérent avec le projet • Voir (Lire (y compris l'espace), apprendre, méditer...) • Améliorer la santé et/ ou le sentiment de sécurité • Économiser l'énergie <p>Lumière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que c'est ? • Comment ça marche ? <p>Grandeurs photométriques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flux • Intensité • Éclairage • Luminance <p>Vision</p> <ul style="list-style-type: none"> • comment ça marche ? • Voir/ regarder/ observer 	<p>Lumière naturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facteur de lumière du jour • Prises de jour • Verticales • Zénithales • Stratégies de la lumière naturelle • Prédéterminations de la lumière naturelle <p>Lumière artificielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lampes • Caractéristiques photométriques • Caractéristiques non photométriques <p>La lumière artificielle dans le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • architectural • urbain
MODE D'ÉVALUATION	<p>3 TD de 3 heures (1/3 de la note finale) examen final (2/3 de la note finale)</p>	
BIBLIOGRAPHIE	<ul style="list-style-type: none"> • Reiter S, Herde A de. L'éclairage naturel des bâtiments. Louvain-la-Neuve, Belgique: Presses universitaires de Louvain; 2004. 265 p. (cf. : energieplus-lesite.be) • Fontoynt M, Perraudeau M, Avouac P, Lauby J-M. Construire avec la lumière naturelle. Champs-sur-Marne: CSTB éd.; 2011. 160 p. • Collectif. 101 Mots de la Lumière dans l'Architecture. Archibooks; 2016. • Plummer H. The architecture of natural light. London: Thames & Hudson; 2012. 256 p. • Dubet A. Qu'est-ce que la lumière pour les architectes ? Paris: Archibooks + Sautereau éd.; 2013. 55 p. • Narboni, R., Lumière et ambiances: concevoir des éclairages pour l'architecture et la ville. Ed. le Moniteur, Paris. 2006. • Descottes H, Ramos CE. Architectural lighting: designing with light and space. 1st ed. New York: Princeton Architectural Press; 2011. 144 p. • Clair L., Architectures de lumière, Fragments, 2003, 112p. • Narboni, R., La lumière et le paysage: créer des paysages nocturnes, Collection Techniques de conception. Le Moniteur, Paris. 2003. • Laganière V., Lumières architecturales en France, 2004 	

Code : **L411STO1 ET L411STO2**

Coefficient de pondération : 0,2

Enseignants : L411STO1 : S. EBODE

Nbre d'heures / TD : 9

L411STO2 : M. LEYRAL

Nbre d'heures / CM : 21

CHARGÉS DE TD : M. ALBAREA, M. ZRIBI

Caractère : obligatoire au choix

Structure

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif et dans la suite du cours de l'UEL1, structure 1, d'aborder à nouveau, sur des cas un peu plus complexes (en trois dimensions et non plus en plan) les bases de la statique, à travers la compréhension du fonctionnement de divers systèmes structurels. Il permet d'être capable de faire des choix structuraux, de concevoir une structure simple en ayant pensé ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements, pouvoir se représenter et calculer la répartition et le type d'effort dans un élément de structure, faire du dimensionnement simple.

CONTENU

Co1 : matière et contrainte
Co2 : efforts internes I
Co3 : efforts internes II
Co4 : Compression et flambement
Co5 : Contrainte de flexion
Co6 : Cas des poutres en continuité
Co7 : étude des portiques
Co8 : Structure précontrainte
Co9 : Structure membranaire
C10 : Structure plissée
C11 : Plaques
C12 : Coques
C13 : Examen Blanc

MODE

D'ÉVALUATION

Examen final : 50%

TD : 25%

Présentation du cahier de notes: 25%

Code : **L411DI**

Coefficient de pondération : 0,4

Enseignants : D. BEAUEMS, S. BERNDT, H. CORNIER, P. DEL PEZZO, N. LEMRINI,
C. MALBRAND, J. PION

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire

Dessin informatique

OBJECTIFS	Acquérir une autonomie dans l'utilisation des outils informatiques de dessin 2D et 3D appliqués au projet d'architecture.
CONTENU	<p>Cet enseignement se propose d'aller de l'apprentissage à la maîtrise de deux logiciels utilisés dans la représentation 2D ou 3D du projet d'architecture, l'un spécifiquement dédié à l'architecture, l'autre plus généraliste.</p> <p>Cet apprentissage se fera à travers des cours théoriques et des exercices pratiques.</p>
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu, exercices, contrôle final.
TRAVAUX REQUIS	Cours et travaux dirigés pendant le déroulement de l'enseignement.

Code : **L412HA01**

Coefficient de pondération : 0,3

Enseignants : K. BOWIE

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Histoire l'architecture 19ème siècle

OBJECTIFS	Permettre aux étudiants d'acquérir une orientation de base concernant l'histoire de l'architecture et des villes de cette période ; les introduire aux principaux débats concernant sa relecture et sa ré-interprétation contemporaines.
CONTENU	Le cours aborde l'histoire de l'architecture et des formes urbaines de cette période surtout par rapport aux bouleversements épistémologiques et techniques liés aux Lumières et à ce qu'on appelle la « révolution industrielle », avec leurs conséquences et développements qui se prolongent tout au long du XIXème siècle jusqu'à la Grande Guerre. Il ambitionne donc d'aborder l'ensemble des territoires dont le cadre bâti est touché par -ou exprime - ces phénomènes : l'Europe et ses empires nationaux, les Etats-Unis. Surtout, il s'agit de donner une idée de l'extraordinaire dynamisme, richesse et diversité de la production architecturale et urbaine de cette période, transformée par l'émergence de nouvelles modes de connaissance aussi bien du passé (archéologie, historicisme...) que du monde physique et naturel. L'apparition de nouveaux programmes (musées, bibliothèques, grands magasins, gares...) va de pair avec l'émergence de nouveaux publics dans cette période marquée par de si profondes transformations économiques, sociales, politiques.
MODE D'ÉVALUATION	Examen sur table 100 %

Code : **L412HA02**

Coefficient de pondération : 0,3

Enseignants : V. NÈGRE

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Histoire l'architecture 19ème siècle

OBJECTIFS Permettre aux étudiants d'acquérir une orientation de base concernant l'histoire de l'architecture et des villes de cette période ; les introduire aux principaux débats concernant sa relecture et sa ré-interprétation contemporaines.

CONTENU Le cours aborde l'histoire de l'architecture et des formes urbaines de cette période surtout par rapport aux bouleversements épistémologiques et techniques liés aux Lumières et à ce qu'on appelle la « révolution industrielle », avec leurs conséquences et développements qui se prolongent tout au long du XIXe siècle jusqu'à la Grande Guerre. Il ambitionne donc d'aborder l'ensemble des territoires dont le cadre bâti est touché par -- ou exprime -- ces phénomènes : l'Europe et ses empires nationaux, les Etats-Unis. Surtout, il s'agit de donner une idée de l'extraordinaire dynamisme, richesse et diversité de la production architecturale et urbaine de cette période, transformée par l'émergence de nouvelles modes de connaissance aussi bien du passé (archéologie, historicisme...) que du monde physique et naturel. L'apparition de nouveaux programmes (musées, bibliothèques, grands magasins, gares...) va de pair avec l'émergence de nouveaux publics dans cette période marquée par de si profondes transformations économiques, sociales, politiques.

MODE D'ÉVALUATION Examen sur table 100 %

TRAVAUX REQUIS

Code : **L412SH01**

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / CM : 28

Enseignants : A. DE BIASE, P. ZANINI

Caractère : obligatoire au choix

Sciences humaines et sociales

Anthropologie de la transformation de la ville 2

OBJECTIFS	Approfondir les connaissances acquises lors du 1er semestre en ce qui concerne l'approche anthropologique à la transformation urbaine en termes de concepts, de références bibliographiques et d'outils méthodologiques.
CONTENU	<p>Il s'agira de poursuivre l'analyse de transformations urbaines entamée en 1er semestre, d'essayer d'affiner notre compréhension des transformations urbaines en tant qu'enjeu anthropologique.</p> <p>En éclairant la posture et les outils à disposition de la discipline, il sera question de réinterroger des recherches faites afin de pouvoir expliciter, à travers des exemples concrets, en quoi l'anthropologie peut nourrir le projet. A partir de l'articulation des échelles d'espace (détail et grande échelle), de temps (événement et temps long mais aussi les relations des grandes temporalités telles que passé présent futur) et de récits (de l'individuel au collectif, de l'habitant à l'acteur territorial) l'anthropologie cherche de construire, mettre à l'oeuvre, une narration de la ville qui se transforme par ceux qui la vivent, la pensent et la gouvernent.</p> <p>Toujours en s'appuyant sur une anthropologie de la métropole parisienne, notre analyse se concentre, en 2ème semestre, sur les « récits urbains » et sur leurs articulations. Les narrations de la ville dont il est question embrassent le vaste domaine de ce qui est dit oralement dans les différents contextes de la vie quotidienne par les différents acteurs (habitants, concepteurs, décideurs), mais aussi d'autres supports et situations de production et communication culturelle telles que les textes écrits, les pratiques locales, les imaginaires 'collectifs' et 'd'auteur', dont, en quelque sorte, les projets urbains font partie. Le travail d'analyse s'organise autour de cas d'études issus d'expériences ethnographiques en cours et/ou décrite par la littérature scientifique.</p>
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu et examen oral final.
TRAVAUX REQUIS	Cours magistraux et cours de méthodologie.

Code : **L412SHO2**

Enseignants : J. ZETLAOUI LEGER, E. MACAIRE

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

Sciences humaines et sociales
Introduction à la sociologie urbaine : la ville, ses usages, ses acteurs.
Perspective socio-urbanistique

OBJECTIFS	<p>Faire appréhender les apports des sciences sociales, et en particulier de la sociologie urbaine dans la compréhension des relations entre espaces et sociétés à partir de concepts, notions, méthodes outils qui se sont structurés tout au long des XIXe et XXe siècles jusqu'à la période contemporaine. Les travaux sur l'analyse des usages et représentations de l'espace, et leur prise en considération dans les modes de production architecturaux et urbains seront plus précisément abordés.</p> <p>Faire appréhender les apports des sciences sociales, et en particulier de la sociologie urbaine dans la compréhension des relations entre espaces et sociétés à partir de concepts, notions, méthodes outils qui se sont structurés tout au long des XIXe et XXe siècles jusqu'à la période contemporaine. Les travaux sur l'analyse des usages et représentations de l'espace, et leur prise en considération dans les modes de production architecturaux et urbains seront plus précisément abordés.</p>
CONTENU	<p>Les mutations qu'ont connues les villes européennes depuis le XIXe siècles ont suscité une volonté d'organiser de façon rationnelle, technique et fonctionnelle l'espace qui a conduit à reconsidérer la pratique de l'architecture et ont donné naissance à l'urbanisme. Alors que les réflexions sur l'aménagement de l'espace se sont accompagnées de discours théoriques ou visionnaires sur la société, la ville est devenue objet d'études voire d'actions pour les sciences sociales. Celles-ci ont cherché à établir les relations entre évolutions sociétales et modes d'intervention sur l'espace en même temps qu'elles ont posé la question de leur propre contribution à ce champ. Au fil du XXe siècle, elles vont se mettre à jouer un rôle croissant dans la production de connaissances sur la ville, sur ses transformations, ses usages et ses acteurs. Elles vont aussi apporter un point de vue critique sur les logiques de planification, de programmation et de construction à l'oeuvre, en mettant en évidence les enjeux politiques et économiques qui leur sont sous-jacents. Les architectes vont être à la fois sujets et parties prenantes de ces réflexions.</p> <p>En prenant l'exemple de la fabrication de la ville à travers celle de ses équipements et de ses espaces publics, le cours vise à montrer comment la production, la transformation et les modes d'appropriation des espaces urbains sont liés à une pluralité de facteurs traduisant les évolutions d'une société.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Présence, prise de notes, lecture d'ouvrages, mobilisation de ces connaissances dans un dossier à réaliser en fin de semestre, avec un rendu intermédiaire demandé après quelques semaines de cours.</p> <p>Rendu intermédiaire : 40%</p> <p>Rendu final : 60 %</p> <p>Note finale modulée de 1 à 2 points en fonction de l'assiduité</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Chaque séance est consacrée à une thématique : un type d'espace ou d'équipement public, un concept ou une notion, une question de méthode.</p> <p>Au cours de cet enseignement, les notions et concepts liés à la demande sociale d'architecture ou d'urbanisme, aux systèmes d'acteurs des projets, aux rapports des groupes sociaux ou individus à l'espace habité seront discutés. Des méthodes d'analyse des usages, pratiques et représentations de l'espace seront présentées. Elles pourront être mobilisées au cours du travail que les étudiants seront amenés à conduire pour valider le cours.</p>

Code : **L412SHO3**

Enseignants : L. LOPEZ

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / CM : 28

Caractère : obligatoire au choix

Sciences humaines et sociales

Espaces publics et enjeux métropolitains

OBJECTIFS	<p>La thématique de cette année tournera autour de la appréhension sociologique de l'espace public urbain. A partir des approches sociologiques et anthropologiques, nous aborderons les questions liées au voisinage, aux nouvelles pratiques citadines, à la participation citoyenne, aux conflits et aux transformations dans l'habiter.</p> <p>Les étudiants se saisiront des questions liées aux pratiques contemporaines de l'espace publique à partir des études de cas en France et à l'étranger.</p>
CONTENU	<p>C'est à partir de l'analyse de situations concrètes qu'on verra progressivement se dessiner et se préciser un certain nombre de questions politiques, économiques et morales, relatives aux formes contemporaines de l'espace public. Les situations de tensions, de troubles, les crises et les disputes donneront des entrées particulièrement précieuses pour comprendre les normes et attentes qui régissent les relations en public. C'est cette articulation fondamentale entre lieux et liens qu'on essaiera de saisir à partir d'études empiriques et des lectures théoriques.</p> <p>Les étudiants réaliseront une enquête exploratrice de terrain comme partie de leur évaluation.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Assistance obligatoire, enquête de terrain en groupe et partiel Assiduité (20%) Partiel (40%) Travail Final (40%).</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>On travaillera à partir d'une sélection de textes, notamment ethnographiques (des descriptions de situations), mais aussi plus théoriques. La lecture, l'exposition des idées ainsi que la participation au débat font partie de l'évaluation.</p> <p>Parallèlement, les étudiants réaliseront une enquête de terrain sur un site à Paris.</p>

Code : **L412PP01**

Enseignants : S. NAVA

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique

Une classe de dessin

OBJECTIFS

Le cours d'Arts Plastiques en deuxième année propose à l'étudiant d'affiner ses capacités de retranscrire l'espace afin de pouvoir l'interpréter.

Dans la continuité des enseignements de première année, la manipulation d'outils variés (dessin, photographie, volume, vidéo) se poursuit. Plus que la maîtrise technique, elle vise l'appropriation de ces outils et la mise en place d'un vocabulaire personnel. Il s'agit de conduire l'étudiant à pouvoir formuler une idée personnelle avec des moyens plastiques.

CONTENU

Les expérimentations se développeront autour de rapports de perception de phénomènes visuels ou physiques - la relation du corps à l'espace, les questions de masse, d'équilibre, de rapports d'échelle, de pleins et de vides, de textures, de lumière... Mais au travers des caractéristiques concrètes de chaque médium, il sera aussi question d'en explorer le potentiel d'évocation narrative, sociologique, poétique ou politique.

Au côté du dessin, du volume et de la couleur, la photographie et la vidéo se font plus présentes en deuxième année. Elles sont abordées en tant que pratiques en tension entre le documentaire, la fiction et le poétique. Par-delà l'aspect strictement utilitaire de médiums manipulés quotidiennement par les étudiants à des fins de documentation (de voyages, de travaux, etc.) il s'agit ici d'élaborer des projets autonomes qui explorent et mettent en oeuvre les spécificités du langage de l'image.

Le rapport à l'art contemporain se poursuit dans la continuité de la première année, par l'apport de références et la visite d'expositions.

MODE D'ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre.

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).

Code : **L412PPo2**

Enseignants : MME DENNEULIN

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique

La ville parcourue

OBJECTIFS	Utiliser les outils graphiques et plastiques afin de traduire des aspects d'environnements urbains dans lesquels nous nous serons immergés au préalable. Découvrir des démarches d'artistes, des réflexions d'auteurs sur la ville, s'en inspirer pour aiguïser sa propre curiosité et sa capacité d'inventer des formes.
CONTENU	<p>Grâce à une découverte de la ville par des itinéraires urbains spécifiques tout au long du semestre, nous étudierons nos rapports de perception de phénomènes visuels ou physiques - la relation du corps à l'espace, aux formes et à leur masse, les questions d'équilibre, de rapport d'échelle, de texture, de lumière et tout particulièrement de couleur. Nous regarderons la manière dont les éléments urbains s'organisent entre eux et font cohabiter habitants et activités.</p> <p>Nous nous appuierons sur des prises de notes graphiques, photographiques, exercices d'observation, d'analyse pour affiner nos recherches dans une série d'expérimentations et aller plus en profondeur vers nos préoccupations particulières, qu'elles soient intimes, plastiques, ou plus largement critiques.</p> <p>Les démarches proposées mettront l'accent sur un processus de réflexion visant à développer sa capacité de décision et d'appropriation des thématiques proposées ainsi que la présentation argumentée des choix retenus.</p> <p>L'atelier débutera par une série de visites d'expositions, occasion d'observer et de réagir face à des démarches d'auteurs et de prendre la mesure de ce qu'est un geste artistique et comment il prend forme. En effet, une grande importance sera donnée dans le cours à l'histoire de l'art contemporain ainsi qu'à des démarches de plasticiens contemporains questionnant la ville et plus largement l'environnement urbain.</p>
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu et évaluation sur exercices et rendu final
TRAVAUX REQUIS	Visite d'expositions Approche technique des outils graphiques et plastiques Histoire de l'art Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes. Exercices et rendu final

Code : **L412PP03**

Enseignants : H. REIP

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique

Métamorphoses

OBJECTIFS	L'enseignement dans ce module consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.
CONTENU	<p>Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices:</p> <ul style="list-style-type: none">. Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain.. Une appréhension de la dimension sculptural d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques.. Une initiation au film d'animation. <p>Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, la vidéo, le dessin, le volume, ils mettront en oeuvre la manière la plus singulière de donner corps à leurs réflexions.</p> <p>Parallèlement, ces exercices pourront s'appuyer sur des écrits de quelques figures majeures de l'art du 20^è siècle et des analyses de leurs oeuvres. (Paul Thek, Dan Graham, Gabriel Orozco, Marcel Duchamp...)</p>
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu et rendus ponctuels.
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).

Code : **L412PP04**
Enseignants : M. DEBOMBOURG

Coefficient de pondération : 0,35
Nbre d'heures / TD : 49
Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique

Le futur 2

OBJECTIFS	<p>L'enseignement concrétise la question du futur et de ces possibles représentations. Il est question de plan de volume d'installation mais aussi de concept, d'espaces virtuels, voire d'univers parallèles.</p> <p>Un projet artistique de la conception à la réalisation finale.</p> <p>Aborder le futur de manière intuitive ou théorique, une lecture critique et sensible de la réalité, développer un imaginaire pour les situations de demain.</p> <p>Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans le réel : du concept au plan jusqu'au prototype. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.</p> <p>Proposer une nouvelle dimension de l'espace artistique</p>
CONTENU	<p>Un cours axé sur la pratique avant tout, de la phase de conception à la réalisation en atelier.</p> <p>En regard de l'univers de Mariko Mori, Stelarc, Yves Klein, Theo Jansen, Luigi Colani, James Turrell, Iris Van Herpen, Paul Verhoeven, nous nous efforcerons de poursuivre une réflexion sur le futur et échanger sur une vision collective/individuelle de cet espace-temps</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.</p>

Code : **L412PP05**

Enseignants : MME DENNEULIN

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique

L'espace du collage

OBJECTIFS	De la poésie d'Apollinaire aux assemblages urbains en passant par les techniques littéraires de la Beat generation, nous étudierons un panorama des pratiques du collage au travers d'oeuvres visuelles et théoriques multidisciplinaires. Nous aborderons la question de la scission (découpes, déchirures...) mais aussi les juxtapositions (montages, combinaisons...) et les transformations progressives (greffes, hybridations...).
CONTENU	<p>Le collage a la capacité d'intégrer des perceptions sensibles et spatiales, il peut être un outil pour l'analyse conceptuelle et enfin, il peut être utilisé comme outil de recherche plastique.</p> <p>Le collage peut porter un imaginaire utopique mais aussi, se faire l'écho d'un monde où matières, formes et idées s'agencent en un tout composite.</p> <p>Il s'agira pour les étudiants d'être particulièrement attentifs au processus de mise en espace, cet intervalle entre les signes qui, loin d'être frontière, devient producteur de tensions.</p> <p>Pour citer Jean-Luc Godard : « Dans le film, c'est toujours de la photographie. Les images sont séparées. Donc on passe de l'une à l'autre, et la vraie image, c'est la relation entre celle qui est passée et celle qui va venir. Mais elle n'est jamais là. », « le cinéma est ce qui ne se voit pas ».</p> <p>Il faut penser ce mystère : cette présence de l'espace entre deux choses qui se fonde sur de l'absence. Alors seulement, cette esthétique du fragmentaire, dans sa logique de disjonction pourra donner à voir une métaphore conceptuelle et poétique.</p> <p>Les étudiants s'inspireront de leurs conclusions critiques pour élaborer un projet singulier, selon des thématiques et des supports qui leur seront propres. Ils seront invités à travailler le dessin en préambule, puis viendront les travaux en deux dimensions pour annoncer d'éventuels volumes, vidéos, ou installations.</p>
MODE D'ÉVALUATION	Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.
TRAVAUX REQUIS	<p>Visite d'expositions</p> <p>Approche technique des outils graphiques et plastiques</p> <p>Histoire de l'art</p> <p>Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.</p> <p>Exercices et rendu final</p>

Code : **L412PPo6**

Enseignants : MME DELARUE

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique

Corps et espace, suite du semestre 3

OBJECTIFS	<p>Poursuivre le travail du semestre 3 en approfondissant différentes manières qui concourent à une perception active de l'espace.</p> <p>Les enjeux sont ceux de l'acquisition de vocabulaire formel, de principes de mise en forme et en relation des différents objets pensés, ou transformés à partir du réel.</p>
CONTENU	<p>Les travaux autour du corps se complexifient sur l'orientation, les protocoles de déplacement et des questions de vocabulaire et de gestuelle dans l'espace.</p> <p>Le travail de dessin dans l'espace peut se faire sur la base de descriptions, de textes, de visites de lieux et d'expositions. Il permet le travail du regard, de la transcription, de la recherche d'un vocabulaire formel, qui révèle un univers personnel.</p> <p>Des références à différents types de paysage urbain, seront la base de ces travaux.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Contrôle continu. Qualité des réalisations et présence active au cours</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Visites d'expositions, propositions de pratiques ouvertes, élaboration du travail par étapes, affichage régulier pour confrontation des travaux, apport théorique, plastique, ou technique</p>

Code : **L412PPo8**

Enseignants : M. SEGERS

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique

OBJECTIFS	<p>Ce cours de plastique de licence 2 est un cours de représentation matérielle. L'objectif est double : accompagner l'étudiant qui se constitue une méthode de fabrique du document au sens large et le conduire vers une production d'objets sensibles et matériels.</p>
CONTENU	<p>Une succession d'exercices est conçue comme une approche physique progressive de l'œuvre ou du document. Chacun des exercices constitue un paramètre qui permet de décrire et définir la représentation en même temps qu'il constitue une entrée possible pour une création consciente.</p> <p>Les exercices peuvent varier d'une année sur l'autre, dans tous les cas ils intègrent une progression pour constituer une fois réunis à la fin de l'année un tout cohérent.</p> <p>Exemples d'exercices :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le format- La matière- La forme- L'échelle 1/1- L'objet <p>La fabrique est matérielle, l'enseignement du document est élargi à l'objet et elle tourne autour de l'explicitation et des opérations mises en œuvre dans la fabrique et la monstration.</p> <ul style="list-style-type: none">- WIKI : Production de documents et mise en ligne <p>La fabrique se fait en continu grâce au wiki, site internet d'écriture collaborative. Ce site permet de capitaliser les travaux, ainsi chaque année les étudiants déposent leurs travaux à côté de ceux des années précédentes. Le wiki permet de concrétiser la nécessaire continuité de la production, il permet la collaboration et amorce le travail en réseau.</p> <p>Adresse : http://www.gloshmol.com/ouarpo/index.php?title=L39-art_ENSAPLV</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Les semestres sont rythmés par des rendez-vous en salle où l'étudiant présente son travail. L'évaluation se base sur la présence de l'étudiant au rendez-vous, sur le travail produit durant ces rendez-vous et en dehors, et sur la pertinence et le plaisir de cette production. La contribution au wiki participe de cette évaluation.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Nous travaillons en atelier, à l'atelier maquette et sur le wiki. L'année s'articule autour de 4 à 6 exercices.</p>

Code : **L412PP09**
Enseignants : M. DEBOMBOURG

Coefficient de pondération : 0,35
Nbre d'heures / TD : 49
Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique

Projet d'installation

OBJECTIFS	<p>Cet enseignement prolonge et concrétise le semestre 3 sur la pratique du dessin et du volume à travers une démarche contextuelle.</p> <p>Un projet d'installation / sculpture éphémère sur site, de la conception à la réalisation finale.</p> <p>Aborder une lecture critique et sensible de l'espace, être capable de développer une stratégie d'approche et de réalisation face aux contraintes d'une situation.</p> <p>Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans la réalité, c'est l'occasion de se tester. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.</p> <p>Entrer dans la réalité par un projet avec une stratégie sensible à l'espace</p>
CONTENU	<p>Un cours axé sur la pratique avant tout, de la phase de conception à la réalisation sur site.</p> <p>Une vraie expérience de terrain.</p> <p>En regard des réalisations éphémères de Thomas Hirschhorn, Tadashi Kawamatta, Gordon Matta Clark, Christo et les réalisations des supermarchés Best de l'agence Site dirigé par James Wines, nous nous efforcerons de poursuivre une réflexion audacieuse sur les questions de l'oeuvre d'art contextuelle, mais aussi les questions liées à la commémoration, le rapport à l'histoire et les liens formels et symboliques qui s'établissent dans la ville.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes. Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.</p>

Code : **L412PP10**

Enseignants : H. REIP

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique

Métamorphoses

OBJECTIFS	L'enseignement dans ce module consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.
CONTENU	<p>Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices:</p> <ul style="list-style-type: none">. Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain.. Une appréhension de la dimension sculptural d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques.. Une initiation au film d'animation. <p>Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, la vidéo, le dessin, le volume, ils mettront en oeuvre la manière la plus singulière de donner corps à leurs réflexions.</p> <p>Parallèlement, ces exercices pourront s'appuyer sur des écrits de quelques figures majeures de l'art du 20^è siècle et des analyses de leurs oeuvres. (Paul Thek, Dan Graham, Gabriel Orozco, Marcel Duchamp...)</p>
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu et rendus ponctuels.
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).

Code : **L412PP11**

Enseignants : C. BAGOT

Coefficient de pondération : 0,35

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique

OBJECTIFS	Renforcer son sens de l'observation et aiguïser son regard en développant ses propres opinions esthétiques, acquérir un esprit critique en se forgeant des repères artistiques. S'ouvrir aux autres et se connaître mieux soi même en s'engageant à travers une expression créative artistique forte.
CONTENU	Le travail se fera seul ou par petits groupes et comprendra des séances de dessins, un travail en trois dimensions de sculptures/maquettes, des installations in-situ, des sorties en extérieure accompagnées de dessins et croquis , rendus en atelier... Une grande place est réservée à l'imagination , c'est donc une pratique manuelle laissant place au 'geste de la main' qui est privilégiée.
MODE D'ÉVALUATION	Engagement dans les projets et lors des cours. Ouverture d'esprit , originalité et créativité .
TRAVAUX REQUIS	Dessins, croquis(crayon graphite, fusain, encre et aquarelle ...) sculptures (constructions, modelage,taille, decoupes...)

Code : **L412PP12**
Enseignants : M-J. HOFFNER

Coefficient de pondération : 0,35
Nbre d'heures / TD : 49
Caractère : obligatoire au choix

Perception et langage plastique « Site specific 2 »

OBJECTIFS	Ce cours se propose de mettre en place des projets plastiques dans un contexte particulier, choisi hors de l'école, permettant de proposer une 'réponse' au lieu. Les étudiants travailleront par groupe de 2 pour réaliser une intervention in situ.
CONTENU	Le travail sera accompagné par des présentations d'oeuvres, des discussions critiques, et quelques exercices préalables. Le projet se déroulera en plusieurs étapes : choisir un site, documenter, glaner des informations, des images, des histoires, des matériaux, afin de mettre en place un projet qui sera discuté et évalué en cours. Les propositions plastiques (médiums variés) seront ensuite réalisées in situ, puis présentées au groupe entier lors de visites, organisées sur place, à la fin du semestre.
MODE D'ÉVALUATION	Participation active, présence assidue. Réalisation des étapes du projet plastique. Evaluation continue. Bonne documentation, présentation formelle et critique du rendu final.
TRAVAUX REQUIS	Travail autonome de recherche, travail en duo sur site, visites d'expositions envisagées.